

Français en Suisse –
apprendre, enseigner, évaluer

Italiano in Svizzera –
imparare, insegnare, valutare

Deutsch in der Schweiz –
lernen, lehren, beurteilen



Quand un test (fide) atteint-il son objectif ?

Dr. Hrisztalina Hrisztova-Gotthardt,
Direction assurance qualité et
développement test fide/test fide edu

Les tests (y compris les tests de langue) ne sont pas développés et effectués pour le plaisir de tester. Ils s'adressent en général à un groupe cible donné et poursuivent un objectif bien défini. En fonction du groupe cible et de l'objectif, les résultats obtenus ont des conséquences plus ou moins importantes pour les participantes et participants. Dans le cas de tests dits à enjeu élevé (high stakes tests), les résultats peuvent avoir des conséquences considérables sur l'avenir privé, professionnel ou scolaire des personnes qui passent le test. Cela est tout particulièrement vrai pour les tests qui visent à mesurer le degré d'intégration linguistique des migrantes et migrants. Dans ce cas, la réussite du test peut être décisive pour pouvoir rester dans le pays concerné, procéder à un regroupement familial ou accéder à une profession ou à une

Secrétariat fide
Haslerstrasse 21
3008 Berne
031 351 12 12
info@fide-info.ch
www.fide-info.ch

formation.

Les conséquences personnelles pour les participantes et participants ne représentent toutefois qu'un aspect de cette situation complexe. Dans la perspective des diverses parties prenantes, comme les autorités, les employeurs, les instituts de formation, etc., il est essentiel de tirer les bonnes conclusions concernant les compétences linguistiques des personnes qui passent les tests, au moyen des attestations de langue présentées, afin de pouvoir prendre ensuite les bonnes décisions. Dans ce sens, les prestataires de tests ont la responsabilité de veiller à ce que les tests qu'ils développent et réalisent atteignent leur objectif visé initialement :

- en traitant des contenus qui sont déterminants pour les parties prenantes concernées ;
- en représentant le plus authentiquement possible les situations et contextes de communication dans lesquels les participant-e-s aux tests agiront (par le langage) ;
- en mesurant les compétences linguistiques qui doivent être mesurées, et en le faisant de façon suffisamment fiable et objective.

Les aspects susmentionnés se rapportent en priorité au test lui-même ou, en d'autres termes, à l'« instrument de mesure » concret. Les prestataires de tests les prennent en

considération dans le processus de développement du test et ils sont constamment vérifiés et validés dans le cadre d'analyses (statistiques) qualitatives et quantitatives. Souvent toutefois, la question de la réelle utilisation des résultats du test n'est pas suffisamment prise en compte, alors que cette information revêt une importance centrale, tant pour les prestataires de test que pour l'ensemble des parties prenantes concernées : l'objectif d'un test ne peut être considéré comme entièrement atteint que s'il est possible de confirmer que ses résultats sont effectivement utilisés aux fins définies initialement et pas à d'autres fins qui portent atteinte aux intérêts des participant-e-s au test ou sont problématiques du point de vue de l'équité sociale ou des droits humains fondamentaux.

Pour satisfaire à cette exigence, le Secrétariat fide surveille l'utilisation potentielle ou envisagée des résultats du test en collectant entre autres les indications suivantes concernant les participant-e-s pendant l'inscription au test fide : type de permis de séjour et motif de la participation au test. Les données collectées sont soumises chaque année à une analyse scrupuleuse. Le relevé des données 2023 a montré que, selon les attentes, pratiquement 90 % des participant-e-s au test disposent d'un permis B (autorisation de séjour) ou C (autorisation d'établissement). Le motif de la participation au test est celui prévu : la plupart des

participant-e-s ont indiqué utiliser les résultats du test à des fins d'immigration ou de naturalisation. Compte tenu de ces résultats, on peut conclure qu'en ce qui concerne son groupe-cible et l'utilisation (envisagée) des résultats du test, le test a atteint très largement son objectif défini initialement et satisfait aux exigences des participant-e-s et aux besoins des parties prenantes impliquées.